

SPEED



Bulletin de liaison du Groupement National des Personnels d'Inspection et de Direction de l'Unsen -CGT

01.02.2006

9^{ème} année - n° 15

Editorial

VIOLENCE SCOLAIRE : *parlons sérieusement !*

A méditer cet extrait de l'interview à l'AFP d'Eric Debarbieux, Professeur en sciences de l'éducation et organisateur de la 3^{ème} Conférence internationale sur la violence à l'école du 12 au 14 janvier à Bordeaux.

Q. Constate-t-on une augmentation de la violence en milieu scolaire, en France ou ailleurs ?

R. Non. L'immense majorité des écoles sont des lieux sûrs, et même plus sûrs que l'extérieur. Je l'ai notamment constaté dans les favelas de Rio de Janeiro. En France, on assiste à une augmentation limitée dans 5 à 6 % des établissements, qui sont dans des zones de grande difficulté socio-économique.

Mais le problème provient, en grande part, de l'instabilité des équipes pédagogiques, c'est un des facteurs explicatifs les plus importants. D'après des recherches effectuées aux Etats-Unis, cette mobilité pédagogique peut même avoir plus d'incidence que les difficultés parentales. ■

Non au renoncement !

Que retenir du flot de mesures ou d'annonces de mesures faites ces dernières semaines ?

That is the question...

d'autant que ce qui tombe c'est une nouvelle chute des postes et des moyens !

Et si le fil conducteur était de réduire drastiquement les ambitions de l'école... pour tous ?

Le collège unique ne fonctionne pas bien ? Alors supprimons-le plutôt que de chercher à l'améliorer. Il en est de même sur d'autres sujets.

Dans le même temps, ce gouvernement désigne des boucs émissaires, variables suivant les sujets : tour à tour, les chefs d'établissement, les parents, les enseignants...

**Bref, à tous et à chacun :
si ça ne va pas, c'est de votre faute !
Libéralisme avez-vous dit ?**

**Alors oui, l'heure est
à RESISTER !**

*Georges Pruvost,
le 1^{er} février 2006*

Sommaire

- P. 2 . Résultats des Elections et Commentaires
- P. 3 . Sauver la lecture et son apprentissage
- P. 4 . Protocole de remplacement
 - . Bivalence
 - . Notation des enseignants
 - . Evaluation des personnels de direction
- P. 5 . L'emploi fongible
 - . Bulletin d'adhésion

Résultats des élections à la CAPN des personnels de direction scrutin du 6 décembre 2005

Académie	Inscrits	Votants	Blancs /nuls	Exprimés	SNPDEN	CGT éduc	SNACE- FO	SGEN- CFDT	iD	Abst.	Part.
AIX-	502	387	7	380	247	3	3	31	96	115	77%
AMIENS	385	324	10	314	212	6	3	14	79	61	84%
BESANCON	265	234	5	229	158	6	3	10	52	31	88%
BORDEAUX	579	492	14	478	345	10	0	39	84	87	84%
CAEN	312	269	14	255	194	7	2	23	29	43	86%
CLERMONT-FD	245	196	7	189	131	2	2	9	45	49	80%
CORSE	60	49	1	48	41	0	0	1	6	11	81%
CRETEIL	813	574	28	546	392	14	8	53	79	239	70%
DIJON	331	288	10	278	191	9	0	10	68	43	87%
GRENOBLE	524	420	12	408	267	8	0	48	85	104	80%
GUADELOUPE	118	104	4	100	40	0	0	0	60	14	88%
GUYANE	57	44	1	43	26	0	0	1	16	13	77%
LILLE	832	667	13	654	451	19	1	67	116	165	80%
LIMOGES	158	140	2	138	98	4	1	5	30	18	88%
LYON	521	365	11	354	241	9	1	49	54	156	70%
MARTINIQUE	126	119	1	118	63	0	0	2	53	7	94%
MONTPELLIER	421	311	6	305	237	8	1	12	47	110	73%
NANCY-METZ	540	470	13	457	249	13	4	95	96	70	87%
NANTES	529	408	16	392	308	4	1	45	34	121	77%
NICE	340	286	4	282	216	4	0	6	56	54	84%
ORLEANS-	485	405	13	392	308	7	0	31	46	80	83%
PARIS	347	287	6	281	201	6	3	20	51	60	82%
POITIERS	341	308	6	302	211	9	7	6	69	33	90%
REIMS	292	244	1	243	204	2	1	9	27	48	83%
RENNES	447	359	6	353	250	21	2	46	34	88	80%
REUNION	201	189	2	187	96	2	2	3	84	12	94%
ROUEN	388	310	6	304	174	6	1	32	91	78	79%
STRASBOURG	348	284	5	279	156	1	1	28	93	64	81%
TOULOUSE	486	370	13	357	266	8	0	18	65	116	76%
VERSAILLES	986	721	16	705	480	13	5	51	156	265	73%
29ème BASE	493	234	10	224	157	3	3	14	47	259	47%
TOTAL	12472	9858	263	9595	6610	204	55	778	1948	2614	77%

	79,04%	2,66%	76,93%							
	des inscrits	des votants	des inscrits							
% des votes Ex-primés par liste				68,89%	2,12%	0,57%	8,11%	20,30%		

►► Le résultat des élections des personnels de direction révèle une stabilité de notre résultat national

malgré un recul d'environ 3 % de la participation... et une campagne écrite de notre part moins soutenue. Comme pour les autres catégories, l'appréciation portée sur ces résultats est en "demi-teinte":

- le SNPDEN, syndicat "institutionnel", est confirmé dans sa place dominante : un vote refuge, identitaire dans un contexte inquiétant sinon menaçant.
- une poussée CGT dans la seule académie de Rennes où une liste académique était présente : ce score positif vérifie que la progression CGT est liée à un ancrage "de terrain".
- la CFDT connaît un recul... à l'image de ceux enregistrés au plan confédéral.

Enseignements tirés de ce scrutin :

- être davantage présent dans les académies
- travailler avec les SDEN
- améliorer notre expression nationale sur des questions revendicatives sensibles
- s'exprimer plus fréquemment dans la revue de l'UNSEN, en direction de l'ensemble des catégories.

Sauver la lecture et son apprentissage, l'école et la démocratie

Les récentes initiatives du ministre de l'Éducation nationale concernant l'apprentissage de la lecture sont tout à la fois ridicules, indignes et scandaleuses.

Elles révèlent tout d'abord un **incroyable mépris à l'égard des différents personnels** (enseignants, formateurs, inspecteurs...) que l'on prive ainsi de toute légitimité et à qui on retire toute réelle responsabilité.

En accordant davantage de crédit à quelques "chercheurs" -isolés, bien-pensants et sur médiatisés- plutôt qu'au savoir-faire, au professionnalisme et aux compétences des équipes, **le Ministre donne, là, un bien mauvais exemple de légèreté intellectuelle et de méconnaissance des dossiers.**

A quoi bon, en effet, partir ainsi en guerre contre cette soi-disant **méthode globale** -qui serait responsable de tous les maux de notre école et de notre société- **alors que cette méthode n'est plus pratiquée, depuis des décennies, dans les écoles ?**

Et comment penser une seule seconde qu'une simple circulaire, rédigée à la va-vite et avec des arrière-pensées politiciennes, aurait ainsi le pouvoir de faire baisser le pourcentage d'illettrés et d'élèves en échec dans notre pays ?

Cette façon de minimiser le travail des enseignants, des formateurs, de l'IUFM, des inspecteurs, de décider à leur place, et, par-là même, de dresser contre eux une partie de l'opinion publique, est tout à fait indigne et dangereuse.

Tout comme est indigne et dangereuse, cette méconnaissance quasi complète des travaux de nombreux spécialistes (didacticiens, chercheurs, orthophonistes, psychologues, neuro-biologistes...) et travailleurs du terrain, qui, au minimum, en appellent à la prudence quand il s'agit d'évaluer la pertinence de telle ou telle méthode d'apprentissage.

Et que penser aussi de cet incroyable esprit versatile qui consiste à remettre radicalement en cause en décembre 2005 des positions prises quelques mois plus tôt (*Préface des programmes 2002*) ?

Et comment enfin, oser de la sorte s'arroger le droit de revenir sur les Programmes officiels ? Alors que ceux-ci fournissent de précieuses indications aux enseignants quant à l'apprentissage du savoir lire en conseillant un équilibre pertinent entre sens et décodage, alors qu'ils définissent avec rigueur le temps de l'apprentissage de la lecture comme moment compris entre la grande section de maternelle et les années de collège, le ministre n'hésite pas à imposer une manière uniforme, identique pour tous les élèves, pour toutes les classes et pour tous les maîtres, à imposer une méthode uniquement syllabique, le tout dans un délai désormais réduit à la seule classe de CP, en totale contradiction avec les Instructions Officielles et au mépris des avancées et conclusions des diverses recherches.

De même, il ne nous est pas possible d'accepter sans broncher la description caricaturale de l'école et de ses résultats telle qu'elle apparaît dans les propos officiels du ministre.

Non seulement les différentes comparaisons internationales montrent que la France obtient des résultats semblables à ceux des pays comparables mais, également, nos propres études établissent que c'est chez les 40-54 ans que l'on trouve le plus fort taux de personnes connaissant des difficultés de lecture. A l'entrée en 6^{ème}, 4 % des élèves ne savent pas déchiffrer mais 11 % ne comprennent pas les textes qui leur sont proposés bien qu'ils sachent déchiffrer.

De fait, depuis longtemps maintenant, dans le quotidien de l'école, "la guerre des méthodes" n'existe plus et le constat minimum unanime est que la lecture ne peut en aucun cas se limiter au seul déchiffrement et ne reposer que sur une approche syllabique. Comment faire construire le sens en définissant la lecture d'une manière tout aussi simpliste qu'erronée comme l'implique la gradation de la compréhension des mots, puis des phrases puis des textes ?

Ce serait une vision réductrice et partielle que de pointer l'échec scolaire, l'illettrisme et la violence sur des seuls problèmes de méthode.

Cà ne coûte rien et ça évite aussi de poser les vraies questions : celles des moyens,

des effectifs par classe, du suivi individuel des élèves, celle de l'exercice d'un métier chaque jour plus complexe et exigeant en temps de concertation...

De tels débordements sont graves et il est impossible de ne pas penser qu'ils s'inscrivent bel et bien dans une stratégie globale et réfléchie.

Après avoir **accusé les IUFM, les "pédagogues", les inspecteurs, les enseignants, les éditeurs...**, après avoir **cherché des boucs émissaires** aux violences urbaines (les réseaux islamistes, la polygamie, les rappers, les mariages blancs...), après avoir **tenté d'imposer une façon d'enseigner l'histoire de la colonisation**, il s'agit aujourd'hui, **de trancher unilatéralement sur la bonne façon d'apprendre à lire aux élèves, au détriment, une fois encore, du statut et du professionnalisme des équipes, de leur liberté pédagogique et de leurs responsabilités** quant aux démarches à mettre en œuvre.

Les manifestations de colère et de protestation, qui se font jour depuis les annonces arrogantes et irresponsables du ministre, émanent de nombreux horizons et témoignent d'une ferme volonté de combattre la pensée simpliste, la pensée unique.

Ces protestations sont porteuses d'une dynamique positive de rassemblement de tous les partenaires concernés (enseignants, parents, chercheurs, militants pédagogiques et laïques..) dans l'objectif de sauver la lecture et son apprentissage, et de lutter sans concession contre l'échec scolaire, l'illettrisme et l'exclusion. Elles s'inscrivent parfaitement et naturellement dans les combats visant à sortir l'école du joug de l'ultralibéralisme.

A ce titre, elles reçoivent tout le soutien des organisations de la CGT.

Les contrats aidés

Une fois de plus les Personnels de direction sont en première ligne, sans filet.

Retournée 2005 : forte incitation des autorités rectorales à embaucher rapidement des jeunes citoyens dans l'impasse (il ne fait aucun doute que les directives du tandem Villepin Borloo sont pressantes et se déclinent sur tout l'appareil d'Etat). Convocation urgente des conseils d'administration, marche forcée des personnels de direction dans un dédale de textes qui sont modifiés jour après jour...

Décembre 2005 : contre-ordre pour les E.P.L.E. qui se sont réveillés trop tard ou qui ont eu du mal à convaincre leurs partenaires. Alerte/Stop au recrutement. Les quotas sont atteints !

Pendant cette période les établissements mutualisateurs ont des sueurs froides, les fonds spéciaux ne sont pas arrivés pour établir les payes des premiers recrutés. Kafka ? Non, réalité du terrain.

Et au milieu de cet imbroglio, des personnels de direction tirés à hue et à dia, qui doivent rendre des comptes à leurs conseils d'administration et qui surfent sur la vague de la précarité. ■

Evaluation des personnels de direction

Le Protocole date de 2000. Après une première vague de lettres de mission, ressenties très différemment d'un collègue à un autre, apparaît l'impossibilité pour l'institution de suivre... faute de moyens car il faut d'abord du temps pour faire fonctionner et suivre ce dispositif !

Résultat au-delà des discours : les pratiques anciennes demeurent et les opérations de mutation sont le seul moment où un personnel de direction peut savoir ce que la hiérarchie pense de lui.

Nous demandons audience au Ministère pour aborder tous les aspects de la responsabilité des personnels de direction dont fait partie ce volet évaluation/mutation. ■

Notation des enseignants

Deuxième année du nouveau système d'évaluation des enseignants postulant à la hors-classe.

Nous refusons que les personnels de direction soient mis en situation d'être responsables (ou jugés comme tel) du déroulement de carrière des autres catégories de personnel.

Rappelons que la CGT se prononce pour un déroulement complet de carrière pour tout le monde, la très grande majorité des personnels de toute catégorie – sans qui le système ne fonctionnerait pas – effectuant leur carrière de manière satisfaisante.

Dans cette logique et tant que le système actuel est en vigueur, il nous semble logique que l'appréciation "exceptionnel" soit attribuée aux personnels retraitables ayant atteint le 11^e échelon. ■

Effets d'annonces

Nouvelle façon de gouverner aujourd'hui : les responsables politiques testent leurs propositions sur l'opinion publique par le biais des médias. C'est à qui proposera la plus belle au petit matin sur les ondes de France-inter ou au journal télévisé, le fameux 20h. Entre la grippe aviaire et les tribulations du Dakar, je peux apprendre que les forces de police vont intervenir dans les établissements scolaires, que la méthode globale de lecture est à proscrire ou que la bivalence retrouvée des enseignants serait un bien pour les jeunes têtes blondes

déboussolées par les exigences du système. Outre le discrédit porté évidemment sur tous ceux qui travaillent dans le cadre des sciences de l'éducation, c'est le mépris adressé à tous ceux qui se battent quotidiennement dans et autour de l'Ecole qui doit nous révolter. Continuer à garder la foi (laïque bien sûr), dans ce nouvel espace, relève de l'exploit et doit nous mobiliser à l'instar de l'appel lancé il y a quelques jours dans "Libération" qui dénonce "le renoncement historique à toute ambition de transformation progressiste véritable de notre système éducatif" ■

Bivalence

Type même de l'annonce à l'emporte-pièce déconnectée de la réalité. Ce n'est pas un débat de spécialistes qui importe (elle existe en enseignement général en LP, pas en LGT, plus en collège) mais : quel excellent moyen de supprimer en douceur des postes voire d'étendre et de faciliter la mise en œuvre de la circulaire sur les remplacements, exit aussi la question des TZR...

Bref : en l'état, Zorro-De Robien a, là, un nouvel instrument de gestion de la pénurie. Et bien sûr, tout débat sur le contenu des enseignements au collège devient superflu... puisque, pour nombre d'élèves, l'objectif central deviendra leur sortie entre 14 et 16 ans du système éducatif ! ■

■ S'informer

Pour être au fait de l'actualité sociale, vous pouvez consulter les sites de :

- La CGT : www.cgt.fr, notamment la lettre d'information du site
- L'Union générale des fédérations de Fonctionnaires UGFF-CGT : www.ugff.cgt.fr
- La FERC et de l'UNSEN-CGT : www.ferc.cgt.fr.

L'emploi fongible

Cette fois, pas de doute... Partout... l'emploi fond. Depuis 4 ans, la débâcle annoncée au début de l'hiver n'attend pas le printemps pour charrier ses mauvaises nouvelles.

L'amputation de 30 % des postes aux concours désespère une génération d'étudiants dont les espoirs sont trahis à quelques semaines des épreuves.

Les retraits d'emplois pour le second degré vont, une nouvelle fois, dépasser la baisse démographique pour dégrader les conditions d'enseignement

C'est donc la première véritable saison d'une LOLF censée promouvoir une culture des résultats. Certes, elle ne peut être tenue pour responsable des reculs budgétaires, mais elle démontre son efficacité en faisant descendre les arbitrages au niveau des recteurs. Si le raffinement des économies est facilité, toutes se font au dépend de l'emploi.

Au-delà de la diminution des DGH, les conséquences de la LOLF sur le travail des personnels de direction sont actuellement limitées à la globalisation de certains crédits, mesure qui n'est pas condamnable au demeurant.

Il pourrait en être autrement avec l'approfondissement de cette démarche.

Si les recommandations des premiers évaluateurs de la LOLF étaient suivies, les crédits de rémunérations de certains personnels (ATSEN) et la gestion d'une masse salariale fongible seraient délégués aux EPLE.

La poursuite de la réduction de la dépense publique serait donc en partie confiée aux chefs d'établissement.

Au-delà de ce bilan alarmant, reste la question de l'efficacité du système qui constitue finalement le cœur de notre métier.

Malgré l'empilement d'indicateurs éparpillés, les outils de l'évaluation font défaut. Surtout si l'on admet la complexité d'une démarche qui ne se contenterait pas de résultats superficiels mais qui questionnerait aussi les finalités.

En réalité, l'expérimentation de la LOLF a bien privilégié les outils de gestion financière.

Par contre, elle a délaissé les instruments qui donneraient, à la mesure des résultats, une lisibilité utile au pilotage. C'était pourtant la jus-

tification de l'entreprise.

Terrible aveu d'urgences sélectives qui compromettent peut-être toute avancée dans ce domaine.

Car, dans le même temps, les annonces du ministre en matière éducative accumulent des lieux communs qui contredisent les apports de la recherche en sciences de l'éducation. Parfois même, elles prennent le contre-pied des rapports officiels.

Le pilotage par les résultats ne constitue-t-il que le prétexte d'une gestion malthusienne ? A voir !

Notre projet est de prendre au mot le discours sur l'efficacité et d'avancer des propositions sur ce terrain là aussi. Elles sont conditionnées par l'effort réel que le système pourra consacrer à l'expertise. C'est toute la profession qui doit s'emparer de ce débat.

Quelques adresses où vous pouvez nous contacter

unsen@ferc.cgt.fr
monique.hervieu2@wanadoo.fr
georges.pruvost@wanadoo.fr
jean-françois.claissé@wanadoo.fr
jean.desmares@wanadoo.fr
bernardoc@wanadoo.fr



SPEED n° 15
Février 2006

je souhaite prendre contact avec un personnel de direction syndiqué à la CGT

je souhaite me syndiquer

Nom Prénom

Adresse personnelle

Code postal Commune

Tél. E-mail

Stagiaire Faisant Fonction Principal Proviseur 1^{ère} classe Hors-classe IPR

Titulaire Echelon : Principal adjoint Proviseur adjoint 2^{ème} classe IEN

Etablissement

Code postal Commune

A retourner au GNPID : UNSEN-CGT - 263, rue de Paris - case 549 - 93515 Montreuil cedex - Tél. : 01 48 18 81 47 - e-mail : unsen@ferc.cgt.fr